



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XIV

10.10.2016

TOP / POJ / ODG / TDR

A14

FR

OL: DE

CONFÉRENCE SUR L'AGRICULTURE DE MONTAGNE

A Rapport de la Présidence

B Proposition de décision

Annexe

- I. Position der de la Plate-forme « Agriculture de montagne » dans le cadre de la Convention alpine pour la Conférence sur l'agriculture de montagne de Garmisch-Partenkirchen le 4 octobre 2016**

A Rapport de la Présidence

Le 4 octobre 2016, une Conférence internationale sur l'agriculture de montagne s'est tenue à Garmisch-Partenkirchen dans le cadre de la Présidence allemande de la Convention alpine, à l'invitation du Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture M. Christian Schmidt. Des représentants de haut rang des pays riverains des Alpes issus du monde politique, professionnel et scientifique ont examiné les défis actuels et les opportunités d'avenir de l'agriculture de montagne dans l'espace alpin.

Après les discours inauguraux du Ministre fédéral M. Schmidt et du Ministre slovène de l'Agriculture, des Forêts et de l'Alimentation M. Dejan Židan, les représentants des gouvernements et des professions ont discuté avec le Secrétaire général de la Convention alpine M. Markus Reiterer des conditions de production spécifiques – en particulier des difficultés – mais aussi des perspectives d'avenir pour l'agriculture de montagne dans l'espace alpin. Des éloges et des paroles de reconnaissance ont été exprimées au sujet de la collaboration des pays alpins dans le cadre de la Plate-forme Agriculture de montagne de la Convention alpine.

Les contributions à la discussion ont tout particulièrement souligné l'influence déterminante de l'agriculture de montagne sur le paysage rural et la biodiversité. De plus, il a été unanimement reconnu que les agricultrices et agriculteurs de montagne travaillent dans des conditions difficilement compensables par la mécanisation, si bien qu'une compensation de ces difficultés est nécessaire pour maintenir l'exploitation des surfaces et garantir les prestations qui en découlent pour la société. Dans ce contexte, on a également mis en lumière l'importance particulière pour le tourisme dans l'espace alpin de la présence des paysages ruraux forgés par l'utilisation agricole. Outre les défis, la conférence a abordé les perspectives d'avenir de l'agriculture de montagne. Ont été mentionnés en premier lieu la commercialisation directe, le tourisme et d'autres formes de diversification pouvant permettre aux agricultrices et agriculteurs de montagne d'accéder à des revenus complémentaires.

La conférence a montré que l'agriculture de montagne revêt une valeur sociale particulière dans l'espace alpin, qu'elle a donc besoin d'un soutien particulier, et que les défis actuels ne peuvent être relevés que grâce au dialogue entre tous les groupes d'intérêt. La Plate-forme Agriculture de montagne de la Convention alpine offre un cadre adéquat en ce sens.

B Proposition de décision

La Conférence alpine prend note du rapport de la Présidence concernant la Conférence sur l'agriculture de montagne.



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XIV

TOP / POJ / ODG / TDR

A14

FR

OL: DE

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

1

**Position der de la Plate-forme « Agriculture de montagne »
dans le cadre de la Convention alpine pour la Conférence sur l'agriculture de
montagne de Garmisch-Partenkirchen le 4 octobre 2016**

La contribution d'une agriculture de montagne multifonctionnelle au maintien et au développement des régions alpines est incontestable. La production de matières premières et de denrées alimentaires de qualité, la sécurisation face aux risques naturels, la conservation et le développement de paysages culturels typiques et le maintien de la diversité biologique influent de manière déterminante sur la société et la culture locales, ainsi que sur la structure économique de l'espace alpin. Pour l'avenir d'une agriculture de montagne multifonctionnelle, les conditions générales ci-après sont dès lors nécessaires :

La vie économique, sociale et culturelle doit être maintenue et renforcée dans les régions de montagne, à travers notamment :

- Maintien d'une structure entrepreneuriale fonctionnelle pour tenir compte d'une agriculture de montagne économe en ressources et adaptée au changement climatique ;
- Maintien du potentiel de production nécessaire à l'approvisionnement de la population ;
- Reconnaissance et sécurisation de la contribution indispensable de l'agriculture de montagne à une production de denrées alimentaires respectant l'environnement et les animaux ;
- Contribution au maintien de structures décentralisées pour un espace rural vital offrant des perspectives pour la population locale.

La montagne doit s'affirmer comme région modèle en matière de développement durable, avec le transfert de la technologie et du savoir-faire utiles à cette fin, à travers :

- Maintien du paysage rural et de la diversité biologique, grâce à une gestion durable des ressources comme base de la production agricole en montagne, espace vital pour la population et base d'un tourisme lié à la nature dans les zones de montagne ;

- Développement et établissement d'un label alpin, avec garantie d'origine et de qualité contrôlée des produits, afin de les distinguer nettement des produits des autres régions et d'obtenir une meilleure création de valeur ;
- Reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire et au développement durable autonome de l'espace alpin ;
- Prise de conscience de la contribution active des agricultrices et agriculteurs au développement durable et de leur capacité à fournir des services à la société.

Les exploitations agricoles doivent être maintenues grâce à la création de conditions propices à leur bon fonctionnement et à leur rentabilité, à travers :

- Création et maintien de systèmes d'aides ciblés pour la mise en œuvre d'une production durable, compte tenu également du changement climatique ;
- Absence d'OGM dans les régions de montagne, et renoncement aux brevets biologiques et aux clones animaux ;
- Structuration et renforcement du rôle de l'agriculture de montagne dans les filières régionales de création de valeur ;
- Renforcement de la formation/perfectionnement, du conseil et de la recherche, et développement de technologies adéquates avec mise en pratique des connaissances, notamment par des projets transrégionaux et transfrontaliers et par la mise en réseau.

Contexte des politiques agricoles

Compte tenu des handicaps naturels, le maintien de l'exploitation des régions de montagne n'est pas possible dans les conditions actuelles sans des aides spécifiques. Il convient donc d'exploiter les possibilités et les marges offertes par la Politique agricole pour renforcer l'agriculture de montagne, notamment à travers :

- un aménagement des paiements directs tenant compte des besoins de l'agriculture de montagne ;

- des paiements spéciaux pour les zones défavorisées ;
- une plus forte pondération budgétaire des services rendus par l'agriculture de montagne à l'espace rural et à l'environnement, qui doit aller de pair avec une concentration des moyens ;
- un renforcement des coopérations en lien avec la création et le développement des filières économiques régionales.